

EDITORIAL

GFA Consulting Group met en œuvre des contrats-cadres européens (FWC) depuis plus de 15 ans. À l'origine, Medica, le département de santé de la société, et les directions régionales étaient impliqués dans différents consortiums chargés de la mise en œuvre des contrats. Il s'agissait d'accumuler des connaissances pour des projets à long terme, d'offrir des missions de courte durée aux experts de GFA et d'obtenir plus d'informations sur les projets mis en œuvre par le consortium. À l'époque, la participation à des missions de préparation de projets conduisait à l'exclusion du contractant de la mise en œuvre du contrat d'assistance technique correspondant.

GFA a dirigé son premier consortium EU FWC de 2015 à 2019, les pays tiers bénéficiaires de l'aide extérieure de l'UE (Benef) Lot 9 sur l'éducation, améliorant continuellement ses performances sur la période de quatre ans. Lorsque le plafond du volume des contrats a été porté à 1 million d'euros lors du cycle suivant, la direction de GFA a décidé d'étendre ses activités FWC. GFA a demandé et obtenu quatre contrats de coopération internationale et de développement de l'UE (DEVCO) dans le cadre des Services pour la mise en œuvre de l'aide extérieure FWC (SIEA 2018), deux en tant que chef de file et deux en tant que partenaires. Comme les FWC ont un modèle d'entreprise avec des délais beaucoup plus courts que d'autres projets, GFA a créé une unité FWC en juin 2018.

La concurrence est féroce pour les FWC. De nombreuses entreprises européennes spécialisées ont mis en place des FWC depuis des années. L'unité FWC de GFA a dépassé ses objectifs initiaux après seulement 18 mois et a postulé avec succès pour deux autres FWC financés par le DFID et la DDC.



Anja Desai
Directrice générale
GFA Consulting Group GmbH

LES CONTRATS-CADRES SONT EN VOGUE

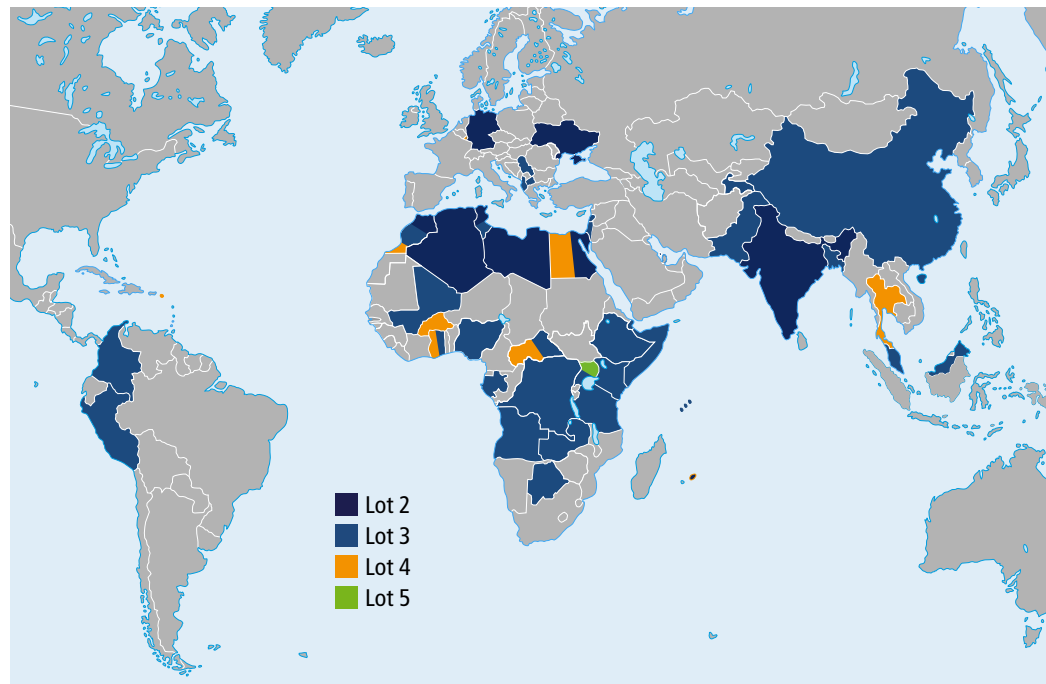
Les contrats-cadres sont le moyen de choix pour de nombreux organismes contractants afin de réduire les processus de passation de marchés publics longs et bureaucratiques. Un ensemble complet de documents d'appel d'offres est initialement soumis et un nombre spécifique de consortiums qui répondent aux exigences minimales est ensuite présélectionné pour une période de 2 à 4 ans. Par la suite, des centaines de contrats spécifiques sont soumis à des appels d'offres uniquement pour les consortiums présélectionnés. L'ensemble de la procédure de passation de marché ne dure que 6 à 10 semaines entre la date de publication de l'appel d'offres et le début de la mission d'expertise.

Une demande de service est envoyée à trois ou quatre consortiums en même temps, chaque consortium comprenant 6 à 10 partenaires. Dans les premières heures, potentiellement 40 sociétés de conseil commencent à rechercher les quelques profils d'experts clés décrits dans les termes de référence. L'UE publie tous les douze mois une liste des entreprises qui obtiennent des contrats. GFA est la quatrième société la plus performante par rapport au volume de contrats acquis dans le cadre de deux lots dirigés par GFA.

Tout comme le modèle d'entreprise FWC est différent, l'approche de l'Unité FWC l'est également. L'Unité a innové, par exemple, en introduisant la pleine intégration des spécialistes

du recrutement dans l'Unité et en établissant un nouveau modèle de coopération avec les départements techniques. En outre, une nouvelle norme de gestion de la qualité est en cours de définition afin d'ajuster les procédures qui répondent aux exigences spécifiques des entreprises.

Au sein de GFA, l'Unité FWC est pionnière dans l'utilisation du nouveau système européen de gestion des changements et des projets OPSYS. Son introduction vise à accroître l'efficacité et la productivité, à améliorer la transparence et la collaboration et, pour finir, à améliorer le système de gestion des connaissances. Tous les documents se trouveront sur une seule plateforme, des ToR et rapports finaux aux décisions administratives, lettres d'approbation et évaluations de performance. OPSYS est une plateforme de communication qui permet de faire des commentaires et de mettre à jour les calendriers. L'ensemble de la gestion des contrats est numérisé. Les contrats sont signés électroniquement et, une fois contresignés, le système déclenche immédiatement le paiement de l'avance. La transparence du système permettra de montrer les performances des consortiums et des gestionnaires de tâches. Tous les documents seront accessibles à l'ensemble du personnel autorisé de l'UE dans le monde entier. À long terme, tous les contrats d'assistance technique de l'UE seront gérés par le biais d'OPSYS. L'Unité FWC de GFA pourra partager ses expériences avec le système et sera disponible pour un soutien ad hoc à tous les départements techniques.



PORTEFEUILLE DE L'UNITE DES CONTRATS-CADRES

L'Unité Contrats-Cadres (FWC) a été créée pour mettre en œuvre le SIEA FWC de l'UE. En outre, l'équipe a déposé avec succès deux autres demandes de FWC au cours des 18 derniers mois. Dans la section suivante, ces trois contrats sont présentés plus en détail.

ACCORD-CADRE DU DFID SUR LE PROGRAMME INTERNATIONAL MULTIDISCIPLINAIRE

Le ministère du développement international du Royaume-Uni (DFID) a conclu cet accord-cadre avec une série de prestataires afin d'accéder aux conseils et à l'expertise d'une manière rentable et efficace dans onze domaines thématiques. En réponse aux besoins dynamiques et stimulants de travailler dans des contextes complexes et fragiles, les prestataires fournissent des équipes multidisciplinaires pour concevoir, gérer et fournir des services de programmes de développement international avec agilité et innovation tout en maintenant une concurrence équitable. L'accord-cadre a débuté en juillet 2019 pour une période de 24 mois, avec une prolongation possible d'un an. GFA est un sous-traitant pour l'un des 15 prestataires britanniques dans quatre lots de grande valeur, avec des valeurs contractuelles spécifiques entre 3 et 12 millions de livres. GFA reçoit des appels concernant les conflits et la gouvernance, l'éducation, le développement humain et la santé, et les moyens de subsistance, et reste en contact étroit avec les départements techniques. La concurrence interne et externe pour le financement du DFID est beaucoup plus forte que dans les autres appels d'offres. Certains des consortiums dans lesquels GFA est impliquée, comptent jusqu'à 32 partenaires.

MANDAT DE SOUTIEN À LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COOPÉRATION (DDC)

Grâce à ce contrat, GFA espère obtenir des informations précieuses sur la programmation et la mise en œuvre de la DDC en matière de développement économique inclusif. Le personnel interne du département Développement des systèmes financiers (FSD) fournira une expertise technique aux membres du personnel de la DDC à Bâle et de ses bureaux nationaux pendant une période de deux ans. Ils fourniront un soutien stratégique et technique tel que des crédits et de l'épargne pour des bénéficiaires spécifiques, la fourniture numérique de services financiers, la mesure de l'impact, la planification des activités, les calculs d'investissement, les principaux développements et innovations en matière de FSD ainsi que les services financiers pour les bénéficiaires ruraux, le genre, la fourniture numérique de services financiers ou la mesure des performances sociales.

SERVICES DE L'UE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES FWC D'AIDE EXTÉRIEURE 2018

Le SIEA 2018 FWC a changé la donne en matière d'assistance technique financée par l'Union européenne. Alors que par le passé, les FWC de l'UE étaient limités à des affectations allant jusqu'à 300 000 euros. le montant maximal pour un contrat spécifique dans le cadre du SIEA a été porté à 999 999 euros. Un large éventail de services sont fournis dans le cadre de ce contrat, notamment des études analytiques, l'élaboration des documents d'action et en lien avec le ToR, des évaluations à mi-parcours et finales ainsi qu'une assistance technique. Le contrat dure deux ans, avec une prolongation possible de 24 mois supplémentaires. Le bénéficiaire d'un contrat peut être le siège de la Commission européenne, une ou plusieurs délégations de l'UE

IMPLICATION DE GFA DANS SIE

LOT 2 : INFRASTRUCTURES, CROISSANCE DURABLE ET EMPLOIS, AINSI QUE COMMERCE

Budget indicatif : 155 millions €

Rôle de GFA : Partenaire des consortiums

LOT 3 : DROITS DE L'HOMME, DÉMOCRATIE, GOUVERNANCE ET PAIX

Budget indicatif : 154 millions €

Rôle de GFA : Gestion des consortiums

LOT 4 : DÉVELOPPEMENT HUMAIN (ÉDUCATION, SANTÉ) ET FILET DE SÉCURITÉ (PROTECTION SOCIALE)

Budget indicatif : 73 millions €

Rôle de GFA : Gestion des consortiums

LOT 5 : GESTION DES FINANCES PUBLIQUES ET SOUTIEN BUDGÉTAIRE

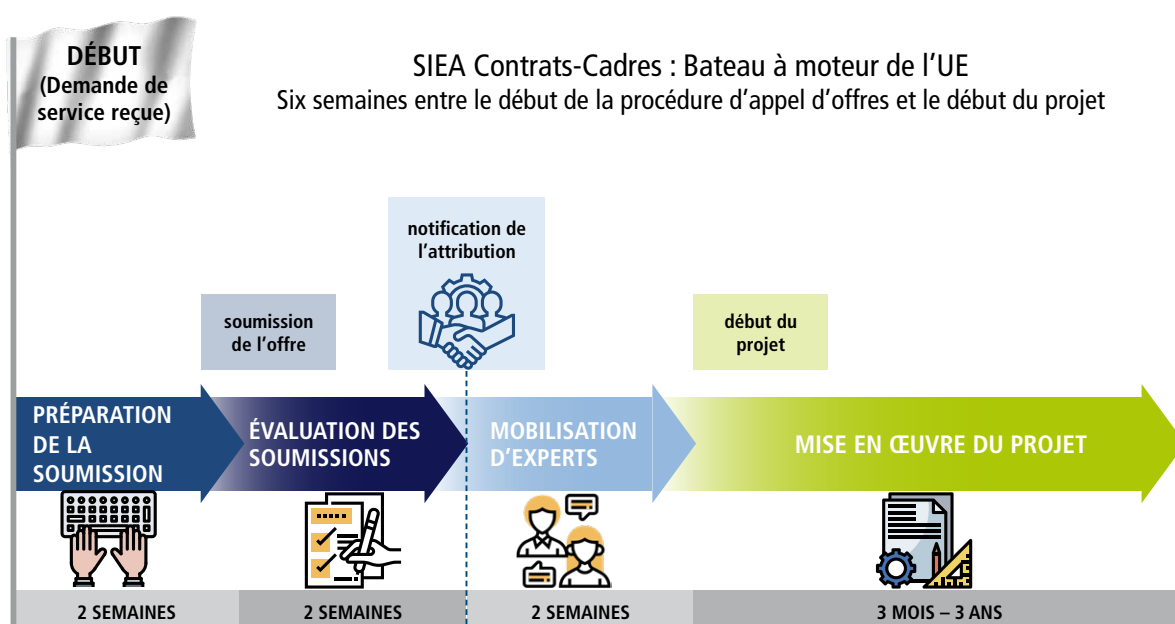
Budget indicatif : 63 millions €

Rôle de GFA : Partenaire des consortiums

Budget total : 445 millions €

et/ou des entités juridiques telles que les ministères des pays partenaires. GFA est impliqué dans quatre lots sur six (voir encadré ci-dessus). Dans chaque lot, jusqu'à dix consortiums sont présélectionnés et trois ou quatre consortiums sont invités à soumettre des offres pour des demandes spécifiques.

Contact: Christian Caspar
christian.caspar@gfa-group.de



INTERVIEW

La chef de projet Juliette Berdaguer (JB) et le chef d'équipe Getachew Mengistie Alemu (GA) ont été interviewés sur la mise en œuvre du projet de plan de développement de la propriété intellectuelle à Maurice.

Pouvez-vous décrire le processus de passation de ce marché particulier ?

JB : Comme pour chaque demande de service dans le contexte des contrats-cadres de l'UE, le processus de passation de marché est particulièrement court et compétitif. C'est pourquoi nous avons dû réagir rapidement et identifier immédiatement les meilleurs experts. Dès que nous avons reçu l'offre, nous avons cherché à comprendre la structure et les enjeux de ce projet afin de proposer une équipe d'experts de haut niveau et complémentaire, capable de répondre aux exigences des ToR. Dans ce cas précis, le projet a une durée de deux ans et se compose de plusieurs objectifs clés, à réaliser par une équipe de quatre experts, afin de soutenir la mise en œuvre des principales recommandations du plan de développement de la propriété intellectuelle (IPDP) à Maurice. Cette demande de service est un bon exemple de travail d'équipe réussi au sein de l'Unité de contrats-cadres, car beaucoup d'entre nous ont participé à l'identification des bons experts. Nous avons identifié trois des quatre experts dès le premier jour et nous avons eu l'équipe complète en quelques jours.

En quoi consiste ce projet et quels en sont les principaux objectifs ?

JB : Les principaux objectifs du projet sont de soutenir la mise en œuvre des principales recommandations du IPDP et de faciliter l'utilisation de la propriété intellectuelle (PI) pour atteindre les objectifs de développement et assurer la cohérence des politiques.

GA : Pour atteindre ces objectifs, le projet a identifié des domaines d'activités majeurs. Par exemple, rédaction de règlements pour la mise en œuvre de la loi globale sur la propriété intellectuelle adoptée en juillet 2019, création d'un conseil de la propriété intellectuelle et mise en place d'un mécanisme de coordination avec les organismes chargés de faire respecter les droits de propriété intellectuelle, restructuration de l'office de la propriété industrielle, définition du profil des ressources humaines du personnel de l'office et mise en place de registres pour chacun des éléments de la propriété intellectuelle protégés par la loi sur la propriété intellectuelle de 2019. Nous devons également élaborer des instruments d'adhésion au Traité de coopération en matière de brevets, au Protocole de Madrid concernant l'enregistrement international des marques de commerce et à l'accord de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels, identifier les besoins et les

exigences des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et développement, et enfin concevoir et mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités ciblés.

Pourquoi l'UE soutient-elle le gouvernement de l'île Maurice dans la mise en œuvre de son plan de développement de la propriété intellectuelle ?

GA : L'Union européenne est le principal partenaire commercial de l'île Maurice. Le pays est signataire de l'accord intérimaire de partenariat économique de l'UE, qui vise à favoriser les échanges avec les pays bénéficiaires. Le commerce international implique des questions de propriété intellectuelle. Par conséquent, l'un des domaines qui serait négocié dans le cadre de l'APE est la propriété intellectuelle. Le renforcement de la propriété intellectuelle de l'île Maurice soutiendra donc le partenariat économique entre l'UE et l'île Maurice.

Quelle est l'importance de ce projet pour l'île Maurice et la région ?

GA : La propriété intellectuelle est largement reconnue comme un instrument de promotion du développement socio-économique. Elle constitue un outil politique efficace pour débloquer le potentiel créatif, inventif et novateur local et stimuler le transfert et l'utilisation de technologies et d'œuvres créatives étrangères. Elle encourage la concurrence loyale et, partant, favorise la création de richesses et le développement social, culturel et économique national. Je pense que lorsque le projet sera achevé, l'île Maurice sera non seulement en meilleure position pour utiliser la PI comme outil de développement, mais aussi pour diriger et soutenir des initiatives similaires dans la région, telles que des blocs commerciaux sous-régionaux et régionaux où les questions de PI seraient discutées et des accords commerciaux négociés.

Considérez-vous la propriété intellectuelle en Afrique comme un moteur du développement économique ?

GA : La protection des droits de propriété intellectuelle a joué un rôle important dans le développement économique des pays développés et nouvellement industrialisés. Je suis fermement convaincu que la propriété intellectuelle peut soutenir les efforts de développement socio-économique des pays et des institutions africaines, ainsi que l'établissement de liens entre les systèmes nationaux et internationaux de propriété intellectuelle. En Afrique, on reconnaît de plus en plus le rôle de la propriété intellectuelle pour répondre aux besoins humains, améliorer la compétitivité, intégrer une économie mondiale de la connaissance, favoriser le développement socio-économique et améliorer le niveau de vie des populations. Cela se reflète dans les diverses mesures adoptées par les gouvernements africains. La majorité des pays africains disposent de lois et d'institutions nationales en matière de propriété intellectuelle. Un certain nombre de pays adhèrent à des accords régionaux et internationaux sur la propriété intellectuelle. Divers pays ont adopté des politiques et des stratégies nationales en matière de propriété intellectuelle ou des plans nationaux de développement de la propriété intellectuelle pour guider et garantir l'utilisation efficace de la propriété intellectuelle comme outil de développement. Ces mesures se sont traduites par une utilisation accrue du système de propriété intellectuelle, en particulier des marques, par les ressortissants et les résidents. Afin de promouvoir l'utilisation des brevets pour renforcer la génération, la protection et la commercialisation des résultats de la recherche effectuée par les institutions publiques de recherche et de développement et les universités, un certain nombre d'institutions ont adopté des politiques et des stratégies institutionnelles en matière de propriété intellectuelle et créé des bureaux de transfert de technologie.



De gauche à droite : Anna Brzozowska (conseillère commerciale de la délégation de l'UE) ; Juliette Berdaguer (chef de projet GFA) ; S.E. Vincent Deger (ambassadeur de la délégation de l'UE) ; Getachew Mengistie Alemu (chef d'équipe du projet GFA)

PROJETS EN BREF

PROGRAMME POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES EN ALBANIE DANS LE PROCESSUS D'ADHÉSION À L'UE

Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan d'action européen 2016 à 2020 sur l'égalité des sexes. Les activités s'articulent autour de trois grands domaines d'intervention, à savoir les politiques et la programmation en matière d'égalité des sexes, le renforcement des capacités et des institutions en matière d'égalité des sexes et les projets pilotes locaux en matière d'égalité des sexes. L'objectif général est de soutenir le programme pour l'égalité des sexes en renforçant le soutien institutionnel au niveau central



et local et en promouvant une plateforme commune pour stimuler les actions relatives aux priorités en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Les objectifs spécifiques consistent à entreprendre une analyse nationale par sexe dans les domaines et secteurs pertinents. Cet outil permettra d'éclairer davantage l'élaboration et l'intégration des politiques gouvernementales. Au cours de ce projet, une plateforme de mise en réseau et d'échange a été créée pour promouvoir le développement des capacités et l'élaboration et la mise en œuvre de politiques fondées sur des données probantes. En outre, les liens entre les politiques locales et nationales, la Charte européenne pour l'égalité et les initiatives locales entre le gouvernement, la société civile, le monde universitaire et les acteurs locaux sont encouragés. Enfin, la mise en réseau et la promotion des échanges entre les parlementaires avec les réseaux de l'UE, les États membres et les parlements dans le cadre du processus d'adhésion à l'UE, ainsi que les échanges entre les mécanismes d'égalité des sexes et les organisations de la société civile dans la région ont été soutenus.

ÉTUDE SUR UNE APPROCHE TRIANGULAIRE POUR RENFORCER LES PERSPECTIVES DE L'ALLIANCE AFRIQUE-UE

L'objectif global de ce contrat est d'aider la Commission européenne à identifier les priorités des pays nord-africains dans leur intérêt économique harmonisé et leur intégration avec l'Afrique subsaharienne au niveau régional et continental. En outre, des moyens d'adapter les stratégies, les approches et la coopération financière pour tenir compte du défi de l'alliance Afrique-UE sont identifiés. L'objectif spécifique est de faire des propositions spécifiques pour le dialogue et la coopération financière avec les pays d'Afrique du Nord ; en cohérence avec la politique de voisinage de l'UE et en accord avec les objectifs définis dans l'alliance Afrique-UE pour l'investissement durable et l'emploi afin qu'une approche pour une coopération triangulaire entre l'Europe, l'Afrique du Nord et les pays d'Afrique subsaharienne puisse être mise en place.

IDENTIFICATION ET FORMULATION DES DROITS DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS AU BANGLADESH

L'objectif global de cette mission d'identification et de formulation a été de développer un programme complet qui crée un environnement protecteur et inclusif, dans lequel les enfants et les adolescents peuvent pleinement jouir de leurs droits et participer de manière significative aux décisions qui affectent leur vie. Le programme porte sur des domaines tels que la scolarisation dans le primaire, la parité entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire, la réduction de la mortalité infantile et l'amélioration de la couverture vaccinale. Au cours de la mission, l'équipe d'experts a élaboré un document d'action et des annexes, comprenant un cadre logique et un budget, pour le soutien proposé par l'UE.

COMMUNICATION ET DE VISIBILITÉ POUR LE PROGRAMME POUR L'EMPLOI ET LA PROTECTION SOCIALE AU GHANA

L'objectif de ce contrat est de soutenir la délégation de l'Union européenne au Ghana dans la mise en œuvre du programme GESP en développant et en mettant en œuvre une stratégie de communication et de visibilité et de renforcer la coordination des communications entre les différentes composantes du GESP. Il s'agit notamment d'entreprendre un bilan minutieux des activités en matière de protection sociale, d'emploi et de travail décent, de développement des compétences, de développement des entreprises et de promotion des investissements. La communication horizontale et le renforcement des synergies entre les différentes composantes du GESP sont soutenus par des activités de communication et des campagnes de sensibilisation du public. Le débat public sur les thèmes du GESP et la mise en évidence des réalisations du programme en termes d'égalité des sexes, de personnes handicapées et de jeunes en tant que questions transversales du programme sont renforcés.

MENTIONS LÉGALES

Newsletter de GFA établie par GFA Consulting Group GmbH, Eulenkrugstraße 82, D-22359 Hambourg, Allemagne, tél. : +49 (0) 40 603 06-100, fax : +49 (0) 40 603 06-199, e-mail : newsletter@gfa-group.de, www.gfa-group.de, tous droits réservés © 2020, responsable du contenu : Anja Desai, édité par Manfred Oepen, ACT Assist GmbH, mise en page : Natascha Pleß, photos : GFA, istockphoto

 [gfa-group](#)  [GFA CG](#)  [gfa-consulting-group-gmbh](#)  [gfaconsultinggroup](#)

GFA Consulting Group est une société de conseil en pleine croissance qui aide au développement économique international. Les principaux secteurs de l'entreprise comprennent l'agriculture & le développement rural, la gestion des ressources naturelles & l'environnement, le changement climatique, l'énergie, la gouvernance, la gestion des finances publiques, le développement du secteur privé, l'éducation, les compétences & l'emploi, le développement de systèmes financiers, la santé, l'innovation numérique, la surveillance et l'évaluation, l'eau, l'assainissement & gestion des déchets et contrats cadres. Chaque année, GFA réalise environ 300 projets et études à travers le monde.

La vision de GFA – être le partenaire de choix de nos clients dans nos principaux domaines de service.

La mission de GFA – améliorer les moyens d'existence des bénéficiaires grâce à nos services professionnels.

Les valeurs-clés de GFA – proposer des prestations de services performantes, l'excellence technique dans nos principaux secteurs d'activité, des produits et approches innovants et une crédibilité auprès de nos clients dans la mise en œuvre de leurs projets.